

Aumônerie de l'enseignement public de Saint-Laurent-du-Var
Lycée

Chers parents,

Voici le dossier d'inscription à l'aumônerie, celui-ci comporte :

- une fiche de renseignement à compléter avec attention
- une fiche sanitaire de liaison à compléter recto/verso et à signer
- un certificat de baptême à fournir si une demande de sacrement
- nous vous demandons de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Conformément à la loi, l'aumônerie ne reçoit aucune subvention de l'État, elle ne fonctionne qu'avec les cotisations des familles.

Cette année, la cotisation s'élève à **35 euros** pour un enfant inscrit à l'aumônerie lycée.

Vous pouvez régler la cotisation en espèce ou par chèque à l'ordre d'*ADN St-Laurent*.

Il est possible de régler la cotisation en plusieurs fois et si vous avez des difficultés financières, vous pouvez également venir nous en parler.

Il est possible de déposer les dossiers d'inscription **complets** lors de la réunion de rentrée (le vendredi 20 septembre à 19h00), ou cet été, à accueil de l'église Saint-Joseph ou dans la bannette « Aumônerie Lycée ». Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Responsable de l'aumônerie,
Père André Castro

Animatrices de l'aumônerie lycée,
Karen, Ambre et Julie

Rencontres de l'aumônerie lycée :

- le *vendredi soir de 20h00 à 22h00* (sans repas).

Certaines rencontres se dérouleront le *vendredi soir de 19h00 à 22h00* car nous dînerons tous ensemble !

Un planning sera donné à la réunion de rentrée le **vendredi 20 septembre à 19h00.**

Possibilité de préparer des sacrements (baptême, communion et confirmation) en complément des rencontres ! Venez nous en parler !